



La commune de Saillon met au concours un poste d'

employé des travaux publics taux d'activité 100%

Conditions d'engagement

- être au bénéfice d'une formation de base complète dans le domaine technique (CFC d'agent d'exploitation ou CFC dans une profession du bâtiment ou formation jugée équivalente) ;
- être en possession d'un permis de conduire ;
- être doté des compétences sociales et aptitudes suivantes : avoir de l'esprit d'initiative, faire preuve de disponibilité, contact agréable et être apte à travailler seul ou en équipe ;
- jouir d'une bonne condition physique ;
- accepter de se soumettre à des horaires irréguliers (y compris les samedis et les dimanches).

Ce poste est accessible aux hommes ou aux femmes.

Missions principales et avancement

- exécution des travaux courants du service des travaux publics (entretien du réseau routier et chemins publics, balayage, fauchage, entretien des cours d'eau, déneigement, etc.).

Entrée en fonction : de suite ou à convenir.

Domiciliation : avoir ou prendre domicile sur le territoire de la Commune de Saillon serait un atout.

Traitement

Selon le règlement du personnel de la Commune de Saillon.

Les renseignements relatifs au cahier des charges et au traitement peuvent être obtenus auprès de l'Administration communale au numéro de téléphone 027 743 43 00.

Les offres avec curriculum vitae, photo, références et certificats doivent être adressées avec la mention sur enveloppe « employé TP » à : Commune de Saillon – Rue du Bourg 19 – 1913 Saillon, **jusqu'au 31 décembre 2019**.